Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 20 juin 2022 modifiant l'arrêté du 6 mai 2022 fixant les effectifs et la proportion des femmes et des hommes pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et aux comités sociaux d'administration des établissements publics administratifs

NOR: ESRH2217168A

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2022 fixant les effectifs et la proportion des femmes et des hommes pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et aux comités sociaux d'administration des établissements publics administratifs,

Arrête

Art. 1er. – Le tableau des établissements publics scientifiques et technologiques de l'annexe de l'arrêté du 6 mai 2022 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Etablissements publics scientifiques et technologiques	Effectifs de l'établissement observés au 1er	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Pourcentage de femmes (%)	Pourcentage d'hommes (%)
teamerag.ques	janvier 2022			(/3/	(///
Centre national de la recherche scientifique	32 794	14 136	18 658	43,11	56,89
Institut national de recherche pour l'agriculture,	10 658	5 597	5 061	52,51	47,49
l'alimentation et l'environnement					
Institut national de la santé et de la recherche	7 393	4 495	2 898	60,80	39,20
médicale					
Institut de recherche pour le développement	2 153	1 078	1 075	50,07	49,93
Institut national de recherche en informatique	2 706	902	1 804	33,33	66,67
et en automatique					
Institut national d'études démographiques	255	176	79	69,02	30,98

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française. Fait le 20 juin 2022.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général

des ressources humaines,

V. SOETEMONT

».